

ORGANISATIONS ET PROJETS EN TRAVAIL SOCIAL (ESS-OPR)

Responsable de module

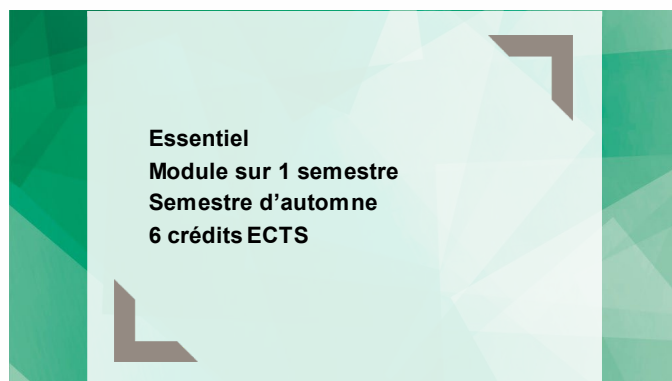
[Monica Battaglini](#)

Organisation

Jour : Mercredi

Horaire : 13h30-17h00

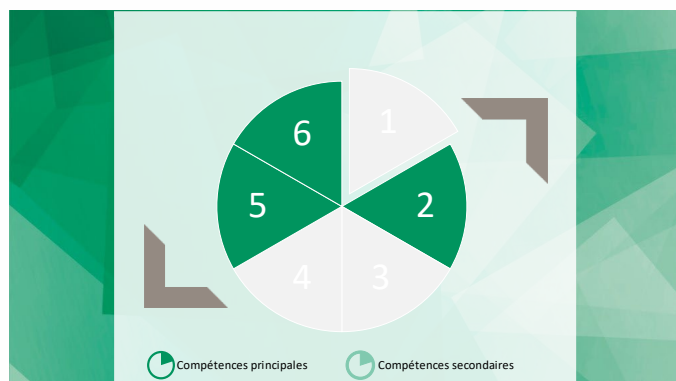
Lieu : HES-SO Master



Contenu, compétences visées et objectifs généraux d'apprentissage

Ce module part du postulat que les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux sont la courroie de transmission entre les organisations qui réalisent l'action sociale et les destinataires de ces actions.

Dans le contexte des transformations du monde global et des capacités associatives à assumer des interventions remplaçant l'Etat social, nombreux sont aujourd'hui les projets d'intervention sociale innovante utilisant les compétences et les outils du travail social. Ces projets, souvent indépendants, "bricolent" des solutions d'inclusion citoyenne dans les niches, le vide, voire le blocage des politiques publiques existantes. Ainsi, dans le but de rendre les actions le plus efficaces possible tout en préservant le bien-être des intervenant·es, ce module prend le parti pris qu'en tant que dernier maillon de la chaîne de cette action, les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux doivent connaître les mécanismes de fonctionnement de l'action sous l'angle organisationnel. En d'autres termes, au travers de la connaissance des institutions et leur fonctionnement, il s'agit d'aider à prendre conscience du rôle que les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux ont en tant que participant·es à la construction et à la réalisation des politiques publiques au travers, notamment, du développement de projets en innovation sociale.



Le module contribue au développement des compétences 2, 5 et 6 du profil de compétences MATS.



A la fin du module, les étudiant-es seront capables de :

- Faire remonter au bon endroit hiérarchique et de manière pertinente la réalité de la situation des destinataires de l'action sociale du point de vue global et particulier dans le but de mieux adapter les actions aux situations et aux bénéficiaires ;
- Prendre conscience des contraintes et les opportunités des politiques d'action sociale (sur le plan du contenu et sur le plan organisationnel) pour pouvoir adapter au mieux sa propre action dans le cadre de la marge de manœuvre laissée par ces politiques et accepter le cas échéant les limites de celles-ci.
- Evaluer, analyser et promouvoir des interventions sociales innovantes, en modélisant les pratiques des professionnel·les et/ou des usagères et usagers.
- Planifier et coordonner la construction organisationnelle des projets en mobilisant les outils théoriques et méthodologiques pertinents tout en adoptant une prise de distance critique par rapport à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'action.

Les compétences développées dans le cadre de ce module contribuent à la formation de diplômé·es en mesure de jouer un rôle d'interface entre les publics et les organisations du travail social et d'élaborer, réaliser, promouvoir et évaluer des projets innovants relevant de l'action sociale.

Ce module permet aux étudiant-es d'une part de développer leur compréhension du fonctionnement des organisations du travail social, afin de développer une perspective experte en lien avec celles des actrices et des acteurs concerné·es, et d'autre part de saisir la marge de manœuvre qui leur est laissée par les politiques sociales.

Modalités d'enseignement

Le module articule cours-conférences (cours ex-cathedra, supports audio-visuels) et ateliers pratiques (travaux de groupe, jeux de rôle, suivis personnalisés).

L'enseignement est basé sur des cours en présentiel.

Langue principale d'enseignement : français

Exigences liées à la fréquentation du module : la présence au cours est fortement recommandée. La participation à certaines séances est obligatoire en raison de travaux de groupe et restitutions intermédiaires. Les dates de ces séances seront communiquées lors de la présentation du planning détaillé du module.

Modalités d'évaluation et de validation

Travail de groupe : analyse d'une action publique à l'aide des connaissances apportées par le cours.

Le travail s'effectuera par groupe de 4-5 étudiant-es : en se basant sur le cadre analytique développé dans le cours, les participant-es seront amené·es à étudier une action publique réelle dans son cadre politico-juridique, sous le prisme des acteurs (individuels et collectifs) et de leurs relations.



Travail individuel : chaque étudiant·e rédige une analyse du déroulement du travail de groupe. Sur le principe de l'autoévaluation les étudiant·es sont amené·es à décrire et comprendre la progression de leur propre travail sur la base des outils analytiques acquis lors du cours.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Pour le travail de groupe

- Capacité à analyser une organisation dans son contexte social et politique en se basant sur les cadres analytiques étudiés dans le module
- Capacité à analyser le projet porté par l'organisation sur la base des modèles étudiés dans le module
- Capacité à prendre de la distance, à développer un sens critique par rapport aux valeurs véhiculées par le projet de l'organisation analysée
- La qualité formelle de la présentation

Pour le travail individuel

- Capacité à analyser la démarche de groupe réalisée dans le cadre du module à partir des outils analytiques présentés dans le module
- Capacité à prendre de la distance de son propre travail pour développer une auto-évaluation d'un projet

Barème :

1-9pts	10-19pts	20-29pts	30-39pts	40-49pts	50-59pts	60-68pts	69-76pts	77-84pts	85-92pts	93-100pts
1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5	5.5	6

- 60 points sur 100 sont attribués pour le travail de groupe
- 40 points sur 100 sont attribués pour le travail personnel

Les consignes relatives à l'évaluation sont transmises aux étudiant·es au début du module.

Echec et répétition

Les modalités de répétition en cas d'échec à un module sont spécifiées aux articles 30, 31 et 32 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO ainsi qu'aux articles 10 et 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

- En cas d'échec au module « Organisations et projets en travail social », l'étudiant·e doit répéter le module dans son intégralité lors de sa prochaine occurrence.
- En cas d'échec à un module Essentiel répété, l'étudiant·e est en échec définitif au MATS.
- Si la répétition d'un module ou d'une épreuve d'évaluation induit un dépassement de la durée maximale des études, l'étudiant·e est en échec définitif.



Prérequis

- Avoir validé le module...
- Avoir suivi le module...
- Pas de prérequis
- Autres : Lecture considérée comme acquise en début de formation :

Linder, Wolf & Iff, Andrea. (2011). Le système politique de la suisse.
<https://www.wolf-linder.ch/wp-content/uploads/2017/11/Systeme-politique-Suisse.pdf>

Remarques

Descriptif validé le 14.09.2022

Sabrina Berrocal
Responsable de la filière
Master of Arts HES-SO en Travail social

